

DÉCHÈTERIES CONSIGNES À RESPECTER



**PENDANT LA CRISE SANITAIRE,
L'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE IMPLIQUE LE RESPECT DES CONSIGNES SUIVANTES :**



Le nombre de véhicules en simultanée sur le site sera **limité**.



Triez vos déchets avant de vous rendre à la déchèterie, les dépôts sont limités à 1m³ par véhicule.



Dans la file d'attente, **restez à bord de votre véhicule**.



Présentez votre PASS déchets à l'entrée de la déchèterie (hors Chaunay et Valence-en-Poitou).



Respectez les consignes et les distances sanitaires sur l'ensemble du site, le port du masque est recommandé.



Aucun outil (pelle, balai) ne sera mis à votre disposition, **aucune aide des agents** pour le déchargement.



Quittez la déchèterie dès la fin de vos dépôts : interdiction de nettoyer son coffre ou sa remorque sur le site.

L'organisation décrite pourra être modifiée en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et des directives de l'État.